



JACQUEMINOIS

INFORMER, RASSEMBLER, INSPIRER.



FERMETURE DU
BUREAU
MUNICIPAL

Lundi, le 18 mai prochain
Journée nationale des
Patriotes



DANS CE NUMÉRO

- Hommage à nos bénévoles **5**
- Actualités de la bibliothèque **8**
- Entente intermunicipale: Piscine extérieure de Napierville **9**
- Consignes pour le remplissage des piscines **11**
- Rinçage du réseau d'aqueduc **12**



JOYEUSE FÊTE
DES MÈRES!

NOUVEAUTÉ!



ÉCHOS
— du CONSEIL —

3



MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le printemps et l'été arrivent à grands pas, et votre conseil municipal vous souhaite une magnifique saison estivale.

Plusieurs activités extérieures seront offertes au cours des prochains mois. Nous vous invitons à y participer en grand nombre. Vous pouvez également venir profiter pleinement de nos parcs et de nos terrains de sport. Former une ligue amicale de pickleball, de volleyball ou de tout autre sport entre voisins serait une belle initiative pour rencontrer de nouvelles personnes et tisser des liens.

Les parties de soccer et de balle débuteront bientôt. Ce seront aussi de belles occasions de se rassembler et de profiter de moments agréables.

Par ailleurs, le conseil tient encore à remercier chaleureusement tous les bénévoles, ainsi que ceux impliqués dans la ligue de balle, pour leur engagement essentiel et si précieux pour la communauté.

Nous souhaitons également rappeler l'importance de la prudence sur nos routes. Avec le retour du beau temps, la circulation de machineries agricoles, de vélos, de motos et d'enfants qui jouent à l'extérieur augmente considérablement. Nous invitons chacun à être courtois, redoubler de vigilance, respecter les limites de vitesse et à partager la route de façon sécuritaire afin d'assurer la protection de tous.

De plus, une nouvelle section intitulée « Échos du conseil » fera désormais partie du Jacqueminois. Vous y trouverez les points saillants et les décisions prises par votre conseil municipal.

Nous demeurons toujours disponibles et accessibles pour vous. En vous souhaitant un excellent début de printemps.

Votre conseil municipal

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Audrey Morris
District 1



Francine Gingras
District 2



Mylène Therrien
District 3



Marc-André Parent
District 4



Karine Paiement
District 5



**Patricia Venessa
Lafreniere**
District 6



RETOUR SUR PLUSIEURS POINTS ABORDÉS LE 21 AVRIL DERNIER LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **mardi 19 mai 2026 à 19 h**, au centre multifonctionnel situé au 20, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur.

Les citoyens pourront assister à la séance en personne ou la suivre en direct sur la plateforme TEAMS.

Les informations de connexion seront disponibles sur le site internet de la municipalité.

L'enregistrement de la séance sera également mis en ligne dès le lendemain, sur la chaîne YouTube de la municipalité ainsi que sur son site web.

Tous les règlements adoptés lors de la séance sont disponibles sur demande au bureau municipal ou pour certains, sur le site internet de la municipalité, dans la section « règlements municipaux ».

Adoption d'un projet de règlement

Le conseil a adopté le projet de règlement AD-101-1 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux, visant à encadrer les valeurs et les règles de conduite des membres du conseil.

Entente pour une œuvre d'art au complexe municipal

Une autorisation de signature a été donnée pour un protocole d'entente avec le ministère de la Culture et des Communications concernant l'intégration d'une œuvre d'art au futur complexe municipal.

Entente intermunicipale : piscine extérieure

Le conseil a autorisé la signature d'une entente avec la municipalité de Napierville pour l'utilisation de la piscine extérieure.

Création d'un comité ad hoc pour le futur complexe municipal

Un comité a été formé afin de poursuivre la réflexion et le développement du projet du complexe municipal.

Appui à la municipalité de Napierville

Le conseil appuie une demande visant l'analyse et la mise en place de solutions pour la période de garde précédant la rentrée scolaire.

Appui à un projet régional

La municipalité appuie le projet de parcours d'hébertisme au parc Michel-Dumouchel à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Autorisation de passage pour le Grand défi Pierre Lavoie

Le passage du Grand défi Pierre Lavoie sur le territoire a été autorisé.





VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse 514 918-4793
Madame Marie-Eve Boutin mairie@sjlm.ca

District 1
Madame Audrey Morris conseil-s1@sjlm.ca

District 2
Madame Francine Gingras conseil-s2@sjlm.ca

District 3
Madame Mylène Therrien conseil-s3@sjlm.ca

District 4
Monsieur Marc-André Parent conseil-s4@sjlm.ca

District 5
Madame Karine Paiement conseil-s5@sjlm.ca

District 6
Madame Patricia Vanessa Lafreniere conseil-s6@sjlm.ca

SUIVI DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Règlement numéro AD-101-1 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Le présent projet de règlement a pour objet d'édicter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux de notre municipalité.

Il vise à établir les valeurs fondamentales ainsi que les règles de conduite devant guider les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce règlement a également pour objectif de prévenir les situations de conflit d'intérêts, d'assurer une gestion intègre et transparente des affaires municipales. Le règlement peut être consulté sur le site web de la municipalité.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les taxes foncières pour l'exercice 2026 sont perçues en quatre versements aux dates ci-dessous.

Veuillez prendre note que la date du premier versement était le 12 mars dernier.

Le prochain versement des taxes municipales est prévu le 14 mai 2026.

DATES TAXES MUNICIPALES	
2 ^e versement	14 mai
3 ^e versement	9 juillet
4 ^e versement	10 septembre





HOMMAGE À NOS BÉNÉVOLES 2026

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a récemment tenu sa soirée annuelle dédiée aux bénévoles.

Organisée afin de souligner l'engagement exceptionnel des citoyens impliqués dans la communauté, cette soirée a permis de rassembler de nombreux bénévoles dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les participants ont eu l'occasion de profiter d'un souper offert, suivi d'une animation variée tout au long de la soirée, contribuant à faire de cet événement un moment des plus appréciés.

La municipalité tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers l'ensemble des bénévoles, dont l'implication soutenue contribue activement au dynamisme et à la qualité de vie de la communauté.



CALENDRIER VENTES DE GARAGE 2026

Les ventes de garage sont de retour dans notre municipalité.

Ces journées sont l'occasion idéale de faire le tri, de donner une seconde vie à vos objets et de profiter d'un moment convivial entre voisins.

23 et 24 mai
30 et 31 mai
20 et 21 juin
27 et 28 juin
22 et 23 août
29 et 30 août



DÉFI PISSENLITS 2026: UN GESTE POUR LES POLLINISATEURS

Comme mentionné dans le dernier Jacqueminois, la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur participe au Défi Pissenlits 2026.

Dans ce contexte, la tonte des espaces municipaux sera retardée sur l'ensemble du territoire jusqu'à la fin de la floraison, laquelle peut varier selon les conditions météorologiques, généralement de la mi-mai au début juin.

Par ce geste simple, la municipalité souhaite contribuer à la protection des pollinisateurs, essentiels à la biodiversité.

Nous invitons également les citoyens à emboîter le pas en adoptant quelques bonnes pratiques, comme éviter l'utilisation de pesticides et d'herbicides nocifs, laisser fleurir les pissenlits et autres fleurs sauvages, et privilégier, lors de l'aménagement de leur jardin, des plantes qui attirent les abeilles et les papillons.

Ensemble, posons des gestes concrets pour préserver notre environnement



COUP D'ENVOI DES MARDIS ÇA NOTE !

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse d'inviter les citoyens à participer aux Mardis, ça note, qui débiteront le 26 mai prochain.

Cette programmation estivale propose quatre soirées musicales en plein air, présentées au parc Marie-Flavie-Raymond, de 19 h à 21 h. Le coup d'envoi sera donné par le groupe Trip à quatre.

Les autres représentations auront lieu les 9 juin, 7 juillet et 11 août prochain.

Les citoyens sont invités à apporter leur chaise et à profiter de ces moments conviviaux en plein air, dans une ambiance chaleureuse et rassembleuse.



Groupe Trip à Quatre

À PROPOS DU GROUPE TRIP À QUATRE

Le groupe Trip à Quatre est un quatuor dynamique et passionné, composé de quatre musiciens qui savent créer une ambiance festive et rassembleuse. Leur répertoire varié propose un véritable voyage musical, allant de la musique québécoise d'hier à aujourd'hui, au rock des années 70 et 80, en passant par les grands succès du top 40 américain.

Grâce à leur énergie communicative et à la qualité de leurs arrangements, les membres de Trip à Quatre offrent des performances soignées qui promettent une soirée des plus agréables pour tous les publics.



AVANCEMENT DU PROJET DU COMPLEXE MUNICIPAL

Les travaux du futur complexe municipal se poursuivent de façon soutenue.

Les fermes de toit sont maintenant installées, une étape clé qui permet de mieux visualiser la structure du bâtiment et de constater concrètement son évolution.

Cette avancée représente une étape importante dans la réalisation de ce projet.

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

L'organisme ACFA est présent pour offrir du soutien psychosocial aux agricultrices, aux agriculteurs ainsi qu'à leurs familles.

Consciente des défis propres au milieu agricole, l'équipe propose un accompagnement de première ligne, confidentiel et gratuit, visant à favoriser le bien-être et l'équilibre des familles agricoles.

Que ce soit pour vous-même ou pour référer un proche, il est possible de faire appel à ces services en toute confiance.

Service gratuit et confidentiel!



ACFA RESEAUX.QC.CA
450 768-6995



UN GESTE DE GÉNÉROSITÉ AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ

La municipalité souhaite remercier chaleureusement M^{me} Nathalie Provost, députée de Châteauguay, Les Jardins-de-Napierville, pour son généreux don de 500 \$ au bénéfice du comité d'entraide de Saint-Jacques-le-Mineur.

Ce regroupement offre des services d'entraide essentiels, notamment en matière d'aide alimentaire, auprès des citoyens de notre communauté.

Ce geste de solidarité contribue concrètement au mieux-être de plusieurs familles. La municipalité tient à souligner cette précieuse générosité.

CHASSE AUX COCOS 2026 EN IMAGE!

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse de partager quelques images de la Chasse aux cocos 2026, une activité rassembleuse qui a su faire le bonheur des familles de la communauté.

Près de 100 enfants ont pris part à cette journée festive, marquée par le plaisir, les sourires et une ambiance chaleureuse.

La municipalité tient à remercier sincèrement l'ensemble des personnes ayant contribué au succès de l'événement, notamment les précieux bénévoles, le Service de sécurité incendie ainsi que l'équipe des travaux publics, qui ont assuré le bon déroulement et la sécurité sur le site.

Un remerciement particulier est également adressé au coordonnateur en loisirs pour l'organisation de cette activité.



UN CHOCOLAT GÉANT POUR PÂQUES!

À l'occasion de la fête de Pâques, la bibliothèque municipale a organisé un tirage mettant en vedette un impressionnant chocolat de 4,2 kg.

Cet événement a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès des visiteurs, petits et grands, venus tenter leur chance.

La municipalité est heureuse de féliciter la grande gagnante, Emma Roman Velasquez, qui a remporté ce délicieux prix.

UNE ACTIVITÉ DE PÂQUES REMPLIE DE CRÉATIVITÉ

Dans le cadre des activités de Pâques, la bibliothèque municipale a accueilli près de 100 enfants au chalet des loisirs pour une activité de bricolage festive et créative.

Chaque enfant a reçu un sac rempli d'éléments décoratifs afin de réaliser un bricolage personnalisé, laissant place à l'imagination et à la créativité de chacun.

Cette activité, offerte par la bibliothèque, a connu un très beau succès et a permis aux jeunes participants de vivre un moment agréable et rassembleur.

La municipalité remercie chaleureusement tous les enfants et leurs familles pour leur participation, contribuant ainsi à la réussite de cette belle activité.

CONCOURS: FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la Fête des Mères, la bibliothèque est heureuse de vous offrir la chance de gagner une carte-cadeau de 50 \$ à la Librairie Moderne de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Comment participer?

- Obtenez un coupon de participation lors d'un prêt de document (non cumulable)
- Obtenez un coupon de participation lors d'un abonnement ou d'un renouvellement d'abonnement à la bibliothèque

Le concours est déjà en cours et se termine le samedi 9 mai prochain.

Coordonnée de la bibliothèque

89, rue Principale
450 347-5446, poste 400
biblio@sjlm.ca

Heures d'ouverture régulières

Lundi	13 h à 19 h
Mercredi	13 h à 19 h
Vendredi	10 h à 17 h
Samedi	11 h à 14 h

Fermeture de la bibliothèque

Lundi, le 18 mai prochain
Journée nationale des Patriotes



Emma Roman Velasquez

ENTENTE INTERMUNICIPALE: PISCINE EXTÉRIEURE DE NAPIERVILLE

Une entente conclue avec la municipalité de Napierville permet désormais aux résidents de Saint-Jacques-le-Mineur de bénéficier d'un tarif préférentiel à la piscine extérieure de Napierville (316, rue St-Louis à Napierville).

Les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur bénéficient de l'accès gratuit au bain libre ainsi que des mêmes tarifs que les résidents pour l'inscription aux cours de natation et autres activités aquatiques sur présentation d'une preuve de résidence valide.



NAPIERVILLE.CA

Onglet Espace aquatique Jacques Delisle



FRIPERIE LA SUITE DES CHOSSES

La friperie passe en mode été!

La friperie adopte son horaire estival pour la période de mai à septembre. Veuillez noter que les ouvertures du samedi sont suspendues durant cette période.

Bonne nouvelle : les vêtements et articles d'été sont maintenant disponibles! Une belle occasion de venir découvrir des trouvailles parfaites pour la saison.

De plus, la friperie est fière de présenter sa toute nouvelle affiche lumineuse, qui vient ajouter une touche dynamique et améliorer sa visibilité.



LES TERRAINS DE PICKLEBALL SONT PRÊTS!

Bonne nouvelle pour les amateurs de pickleball! Les terrains sont maintenant prêts et accessibles pour la saison.

Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, c'est le moment idéal pour profiter de cette activité dynamique et conviviale. Venez bouger, vous amuser et partager de beaux moments en plein air!



Adresse Friperie La Suite des Choses
144, rue Principale Saint-Édouard

Bac de dons
93, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur
Près de la caserne de pompiers

Heures d'ouverture régulières

Jeudi **13 h à 16 h**

Vendredi **14 h à 21 h**



SERVICES POLICIERS: QUEL NUMÉRO UTILISER?

Saviez-vous qu'il est important de bien distinguer une situation d'urgence d'une situation non urgente lorsqu'on souhaite joindre les services policiers?

En cas d'urgence, c'est-à-dire lorsqu'une situation représente un danger immédiat pour votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement, vous devez composer le 911 sans hésiter.

Pour toute situation non urgente, il est préférable de communiquer directement avec votre poste de la Sûreté du Québec en composant le 450 245-0666.

À noter :

À compter du 1er juin 2026, les lignes *310-4141 et 4141 seront graduellement désactivées. Il sera donc essentiel d'utiliser le numéro local pour toute demande non urgente.



PRÉVENTION DES FEUX: RÈGLES À RESPECTER POUR LE BRÛLAGE EXTÉRIEUR

Les flammes peuvent se propager rapidement aux zones boisées et entraîner des incendies de grande envergure. Les conséquences peuvent être importantes, autant pour les écosystèmes naturels que pour les communautés avoisinantes.

Avant d'allumer un feu de brûlage, il est essentiel de vérifier que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'a pas émis d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Pour ce faire, consultez les restrictions en vigueur sur le site de la SOPFEU.

En tout temps, un permis de feu est requis. Celui-ci doit être obtenu auprès de votre Service de sécurité incendie au 450 347-5446, poste 300. Ce service est offert gratuitement.

 <p>APPEL D'URGENCE</p> <p>COMPOSEZ LE 911</p>	<p>APPEL NON URGENT</p> <p>TROUVEZ UN POSTE</p> 
<p>Témoignage ou victime d'une situation d'urgence qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?</p> <p>Composez le 911!</p>  <p>Visionnez notre vidéo explicative</p> 	<p>Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une situation non urgente?</p> <p>Communiquez avec votre POSTE!</p> <p>450 245-0666</p> <p>À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et 4141 seront graduellement désactivées.</p>

CONSIGNES POUR LE REMPLISSAGE DES PISCINES

En raison des enjeux récurrents liés à l'approvisionnement en eau potable au sein du réseau d'aqueduc, la municipalité souhaite rappeler l'importance de respecter le calendrier de remplissage des piscines.

La période de remplissage s'étend de la fin avril à la fin mai. Le respect de cet échéancier est essentiel afin de préserver la qualité des services municipaux, notamment en évitant les bris d'équipement, les baisses de pression ainsi que les avis d'ébullition, qui peuvent entraîner des inconvénients et des coûts supplémentaires.

Les citoyens qui en ont la possibilité sont invités à privilégier l'utilisation de leur puits pour le remplissage de leur piscine. Cette mesure permet de mieux répartir la demande en eau potable durant les périodes plus critiques et de réduire la pression exercée sur le réseau, contribuant ainsi à prévenir toute situation de pénurie.

La collaboration de tous est essentielle afin d'assurer une gestion responsable et durable de notre ressource en eau. Au besoin, certaines dates pourraient être modifiées.



CALENDRIER 2026 REPLISSAGE DES PISCINES		
DATES (lundi au jeudi)	HEURES	RUES
20-21-22-23 avril	22 h à 5 h	Montée Saint-Jacques Rue Renaud Rue des Forgerons
27-28-29-30 avril	22 h à 5 h	Rue Longtin Rue des Marchands Rue Morin Rue Legrand Rue Potvin
4-5-6-7 mai	22 h à 5 h	Rue des Meuniers
11-12-13-14 mai	22 h à 5 h	Rue Principale Rue Bourdeau
18-19-20-21 mai	22 h à 5 h	Rue Brière (adresses paires) Rue du Moulin
25-26-27-28 mai	22 h à 5 h	Rue Brière (adresses impaires) Édouard VII (réseau aqueduc) Rue des Aubergistes

ON RECRUTE!

Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le **poste de coordonnateur en aménagement et inspection!**

Les détails du poste et les modalités pour postuler sont disponibles sur le site Web de la municipalité.

La date limite pour poster est le 8 mai prochain.



SJLM.CA
Onglet offres d'emploi



URBANISME

RAPPEL: DÉLAI POUR LES DEMANDES DE PERMIS

Afin d'éviter des délais supplémentaires pour les demandes de permis, merci de vous assurer que votre demande est complète dès le dépôt (documents, plans et informations requis).

Les formulaires pour les demandes de permis sont disponibles sur le site web de la municipalité. Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse courriel suivante : amenagement@sjlm.ca ou déposés au bureau municipal en version papier.



SJLM.CA

Onglet demande de permis et certificats



RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES

Nous rappelons aux propriétaires d'abris hivernaux (de type « Tempo », utilisés pour abriter les véhicules ou les entrées de bâtiment) que ces structures temporaires sont permises jusqu'au 1^{er} mai prochain.

Après cette date, les abris doivent être démontés et rangés adéquatement jusqu'à la prochaine saison hivernale.



TRAVAUX PUBLICS

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur procédera au rinçage de son réseau d'aqueduc, une opération essentielle à l'entretien des infrastructures, recommandée par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette intervention se déroulera **du 4 au 15 mai 2026**.

L'objectif de cette opération est d'éliminer les dépôts et les particules accumulées dans les conduites afin de maintenir la qualité de l'eau potable et d'assurer le bon fonctionnement du réseau.

Le rinçage du réseau peut entraîner :

Une légère diminution de la pression ;

Une coloration temporaire de l'eau. Dans ce cas, il suffit de laisser couler l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.

Prenez note :

L'eau demeure potable en tout temps ;

Il est recommandé de vérifier si l'eau est claire avant de faire une lessive.



La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur vous remercie de votre collaboration.

TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔTS SAUVAGES : UNE PRATIQUE ILLÉGALE

La municipalité est victime de dépôts sauvages de déchets sur l'ensemble de son territoire.

Un dépôt sauvage consiste à jeter ou abandonner des déchets : tels que des sacs d'ordures, des meubles, des matériaux de construction, des résidus verts ou des objets encombrants dans un endroit non autorisé, qu'il soit public ou privé, comme un boisé, un fossé, une bordure de route ou un terrain vacant.

Un geste aussi simple que de disposer adéquatement de ses déchets contribue à préserver la propreté, la sécurité et la beauté de notre environnement.

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, **signalez-le sans délai en composant le 9-1-1.**

Ces gestes entraînent des répercussions bien réelles : en plus d'affecter la qualité de vie de l'ensemble de la communauté, ils entraînent des coûts importants pour la collectivité.

PROPRETÉ DU TERRITOIRE

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur invite les propriétaires, locataires et occupants à porter une attention particulière à la propreté de leur immeuble.

Un entretien régulier contribue à préserver la qualité de vie, la sécurité et l'apparence de notre milieu de vie.

Il est également important de respecter les terrains de nos voisins, que l'on soit en milieu agricole ou résidentiel.

Ensemble, faisons de notre municipalité un environnement propre et accueillant pour tous.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

AUCUN PLASTIQUE DANS LE BAC BRUN!

BRUN'O Lebac est le héros de la collecte de matières organiques, mais il a besoin de votre aide!

Comment? En ne lui offrant aucun plastique, jamais!

Les plastiques, même les plastiques identifiés « compostables » ou « biodégradables », nuisent à la qualité du compost.

Pour accumuler vos résidus alimentaires, utiliser plutôt des sacs de papier ou fabriquez-vous un sac de papier journal en origami.

C'est plus facile que vous ne le croyez!



MATIÈRES RÉSIDUELLES

RECYCLAGE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Les appareils électroniques évoluent rapidement, ce qui entraîne un renouvellement fréquent de ces équipements. Il est donc important de s'assurer de leur recyclage adéquat lorsqu'ils ne peuvent plus être utilisés.

Avec l'arrivée du printemps et la période du ménage saisonnier, la municipalité invite les citoyens à faire le tri de leurs appareils électroniques désuets.

Un espace de dépôt est aménagé à proximité de la caserne de pompiers afin de permettre aux citoyens de disposer de leurs appareils de manière responsable. Ce point de dépôt est réservé pour: Les Serpuariens.

Nous vous invitons à consulter la liste des appareils acceptés ci-dessous:

- Cellulaires et téléavertisseurs
- Ordinateurs de bureau
- Portables
- Lecteurs audio et vidéos portables
- Imprimantes et numériseurs
- Photocopieurs et télécopieurs
- Systèmes audio et vidéo
- Chaînes stéréo
- Téléphones
- Systèmes de localisation
- Téléviseurs et écrans
- Consoles de jeux vidéo et accessoires



COLLECTES À VENIR

Veillez noter qu'aucun surplus de déchets n'est collecté à l'extérieur des bacs roulants.

Légende du calendrier	Jour de collecte	Fréquence de collecte
D Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
R Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
C Compostage	Mardi	Chaque semaine
Gros rebuts non valorisables	7 mai 2026	Chaque mois

Informations sur la collecte des gros rebuts

Gros rebuts non valorisables: Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile à placer en bordure de rue lors de la journée de la collecte.

Gros rebuts valorisables: Meuble (sans rembourrage, ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et brûches à apporter dans un écocentre.

COMPOST GRATUIT OFFERT AUX CITOYENS

Compo-Haut-Richelieu offre aux citoyens la possibilité de se procurer du compost gratuitement, en quantité limitée.

Les citoyens peuvent se présenter :

- dès le 1^{er} mai à l'écocentre d'Iberville
- dès le 2 mai à l'écocentre de Saint-Rémi

Cette initiative vise à encourager la valorisation des matières organiques et à soutenir les citoyens dans leurs projets de jardinage.



SJLM.CA

Onglet communiqué



MAI						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
		C		D		
10	11	12	13	14	15	16
		C		R		
17	18	19	20	21	22	23
		C		D		
24/31	25	26	27	28	29	30
		C		R		